

La presse **d'initiative jeune** à l'heure d'Internet

Internet a beau être très présent dans la vie quotidienne des jeunes dans leur rapport à l'information et à la communication, il serait faux d'y voir un monopole. L'outil « papier » vit encore.

Jean MASSIET, administrateur de l'association Jets d'encre

La jeunesse d'aujourd'hui est connectée. Internet est devenu un sujet incontournable lorsqu'on aborde les habitudes des jeunes. Les ordinateurs sont devenus des biens de consommation courants dont se sont massivement équipés les foyers durant ces quinze dernières années. Poussés par les nombreux avantages que procure l'outil informatique, les Français ont adopté l'ordinateur et l'ont laissé à la disposition de toute la famille, comme ils l'avaient fait auparavant avec la télévision. Les jeunes ont vite pris le pli et se sont habitués aux écrans. Internet, sur lequel ils passent un temps considérable, est peu à peu devenu indispensable. L'emballement est à la mesure de ce qu'il permet au quotidien : faire des démarches, accéder à des informations pratiques, réaliser des achats, consommer du contenu culturel, échanger, dialoguer, partager, etc. Cet engouement, partagé par la plupart des pays développés, nous amène à un constat : Internet tient et tiendra un rôle central dans les problématiques politiques, sociales, économiques et culturelles du XXI^e siècle. L'actualité donne déjà raison à cette idée : les « printemps arabes » ont surpris tout le monde, notamment par la forte implication des jeunes dans les mouvements, facilitée par Internet. Bravant

les régimes oppressifs, ces jeunes manifestants ont utilisé leurs réseaux sociaux habituels pour organiser le soulèvement. L'usage d'Internet par les jeunes Français n'a certes pas encore eu de telles conséquences politiques mais, comme leurs voisins arabes, ils l'utilisent très fréquemment pour répondre à de multiples besoins.

Internet, un outil parmi d'autres

Internet permet en effet de ne plus se comporter en récepteurs passifs, comme c'était le cas devant la télévision. Au contraire, il permet à ses usagers d'être récepteurs et émetteurs de contenu. Les réseaux sociaux en sont la parfaite illustration : les usagers constituent le réseau et le font vivre en participant activement. Ils sont donc massivement investis par les jeunes, qui trouvent une manière simple de communiquer entre eux. Internet, vecteur de communication, peut ainsi être aisément qualifié de « média », au sens étymologique du terme. Les médias traditionnels se font les relais de ces nouvelles pratiques, dont ils pointent le plus souvent les risques de dérives : on ne compte plus les reportages, notamment télévisés, sur les « dangers » qu'Internet ferait peser sur les jeunes, trop « insouciant » voire trop

inconscients pour s'en protéger efficacement...

Internet n'est pourtant pas le premier outil de communication investi par les jeunes. D'autres moyens étaient déjà à leur disposition auparavant. Ils sont toujours là, et perdureront. Il n'a en effet pas fallu attendre l'invention des ordinateurs pour que les jeunes créent des médias : dès le XIX^e siècle ils se sont appropriés leurs lieux de vie en y publiant des journaux, créant un véritable phénomène de « presse d'initiative jeune », pourtant peu connu et difficilement saisissable.

Dans les collèges, les lycées, les quartiers, les villes, partout où vivent les jeunes, on constate que naissent et meurent, au gré des générations, des publications amateurs, spontanées, par lesquelles les jeunes s'expriment. Ces véritables « ateliers de démocratie »⁽¹⁾ constituent, pour leurs jeunes réalisateurs, des porte-voix authentiques par lesquels il leur est possible de s'affirmer, notamment face aux adultes. Le phénomène est bien présent mais encore mal connu. Il existe peu de données chiffrées permettant d'évaluer l'ampleur de ces publications. On sait que la plupart de ces journaux sont publiés dans l'enceinte des lycées. Les jeunes s'y retrouvent plusieurs heures par jour, et ce pendant plusieurs années. Cet investissement est

Contrairement au blog qui compile des « billets », le journal jeune est le fruit d'une réflexion collective sur une certaine ligne éditoriale, véritable reflet de l'identité des jeunes impliqués dans le projet.

(1) Source : Jacques Gonnet, in *Médiamorphoses* n° 13, sur la presse lycéenne.

propice à créer une dynamique de projets collectifs, qui plus est à une tranche d'âge où l'expérimentation par soi-même est privilégiée. Le dernier recensement, exhaustif, effectué au sein de l'Education nationale en 2001, révélait l'existence de quatre cent quatre-vingt-un journaux lycéens. On peut estimer que le nombre de journaux lycéens reste à peu près stable.

Un outil papier bien implanté

Fruit du travail collectif d'une rédaction jeune et autonome, le journal est un vecteur d'expression libre. Par leurs écrits, les «journalistes jeunes» affirment instinctivement une identité singulière, la leur. Ils y expriment leurs envies, coups de cœur et cris de colère. La diversité des sujets qu'ils y traitent est à l'image de ce qu'ils sont : une partie de la société, ni plus, ni moins. Le journal est ainsi un espace privilégié pour le développement et l'affirmation de personnalités en recherche d'émancipation.

Mais qu'en est-il d'Internet ? Les réseaux sociaux vont-ils supplanter cette presse unique en son genre ? La réalité est bien plus nuancée. La raison en est simple : à chaque support son usage et son rôle. Le constat peut d'ailleurs déjà être fait : les journaux jeunes sont toujours là, bien implantés dans le paysage. Internet ne les a pas fait disparaître. On constate en effet que le nombre de journaux lycéens participants au Concours national de journaux scolaires et lycéens⁽²⁾ est stable depuis cinq ans, établi autour de deux cents. Cette stabilité est confirmée par la revue de presse annuelle des lycées⁽³⁾, qui comptabilise environ deux cent cinquante publications, recensées chaque année depuis 2008. Il est possible de différencier les usages, par les jeunes, d'Internet d'une part, et des journaux «jeunes» d'autre part. L'utilisation d'Internet est d'abord indivi-

La notion de frontière physique est centrale dans la différenciation entre le journal papier et Internet : l'un reflète l'esprit d'un lieu et des jeunes qui le fréquentent ; l'autre est par nature immatériel et mondial. Internet et le journal jeune répondent donc à des besoins différents.



duelle. Chaque internaute surfe à sa manière, le partage se fait d'égal à égal et le collectif n'apparaît qu'en une somme d'individualités. Les jeunes se rencontrent ou se retrouvent sur des espaces virtuels, pour échanger et partager des informations ou du contenu culturel, pour jouer ou tout simplement pour discuter.

L'appropriation d'un espace physique

Le journal jeune, quant à lui, est un objet collectif par définition. Contrairement au blog qui compile des «billets», il est le fruit d'une réflexion collective sur une certaine «ligne éditoriale», véritable reflet de l'identité des jeunes impliqués dans le projet. Le journal naît de leur envie partagée de créer un espace de partage commun, de diffuser un outil auprès du plus grand nombre de leurs pairs, dans un espace donné (l'éta-

blissement scolaire, le quartier, la ville, le centre culturel, etc.). Ce phénomène d'appropriation des espaces fréquentés par les jeunes n'est pas nouveau et prend différentes formes. Quoi qu'il en soit, l'objet physique que représente le journal papier en est un des vecteurs. Véritable «totem» du groupe, le journal papier est un «outil social» : il permet l'échange direct, le contact avec le lecteur. Il est l'objet d'une fierté collective partagée par tous les rédacteurs, et fait vivre un espace fréquenté par les jeunes. La notion de frontière physique est centrale dans la différenciation entre le journal papier et Internet : l'un reflète l'esprit d'un lieu et des jeunes qui le fréquentent. L'autre est par nature immatériel et mondial. Internet et le journal jeune répondent donc à des besoins différents des jeunes : Internet n'apparaît pas

(2) Concours organisé chaque année par la fondation Varenne, l'association Jets d'encre et le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi - ministère de l'Education nationale), décliné en concours académiques auxquels participent des journaux scolaires, collégiens, lycéens et d'autres établissements.
(3) Revue de presse éditée par le Clemi.



Les journaux jeunes sont toujours là, bien implantés dans le paysage. Internet ne les a pas fait disparaître: la revue de presse annuelle des lycées comptabilise environ deux cent cinquante publications, recensées chaque année depuis 2008.

© DK

comme un outil fait pour permettre l'appropriation collective d'un espace physique fréquenté par les jeunes. Alors que le journal jeune est, par nature, le fruit d'un collectif préconstitué qui fréquente et partage un même lieu de vie. L'un ne peut pas supplanter l'autre sans créer un vide dans les attentes des jeunes; voilà pourquoi l'un ne remplacera jamais complètement l'autre. Finalement, et à contre-courant d'une pensée pourtant répandue, il est possible d'affirmer que la presse jeune a encore de beaux jours devant elle. Les journaux jeunes, très majoritairement lycéens, évoluent au sein d'un cadre juridique. C'est le fruit de la rencontre entre trois objets juridiques déjà délicats: le principe constitutionnel de liberté d'expression reconnue à la presse, la minorité de ces jeunes réalisateurs de journaux,

et la réglementation spécifique du cadre scolaire. Une circulaire du ministère de l'Éducation nationale de 1991 vient réaliser la synthèse entre ces différentes exigences au sein des lycées publics: elle laisse les lycéens diffuser librement leurs publications au sein du lycée, sans autorisation ni contrôle préalable du chef d'établissement, tout en leur permettant d'assumer eux-mêmes leurs écrits.

Le papier, plus libre que le Net

Le mécanisme juridique est calqué sur celui de la loi de 1881 qui régit la presse en général: la rédaction désigne en son sein un directeur de la publication – qui peut être un mineur autorisé par ses parents –, qui assumera la responsabilité des écrits du journal. Cette circulaire, toujours en vigueur, fait donc le pari de faire confiance aux lycéens, sans pour autant départir le chef d'établissement de moyens d'action en cas de délit de presse avéré. Pour bénéficier de ce régime de publication, les lycéens doivent, en contrepartie, ne diffuser leur publication que dans l'enceinte de l'établissement, et pas dans l'espace public, ce qui est déjà le cas de la majorité. C'est cette condition qui explique que les

sites Internet réalisés par les élèves ne peuvent pas bénéficier du cadre de liberté des journaux lycéens: un site Internet est immatériel, accessible par tous les internautes, et ne peut donc pas être «interne à un établissement scolaire». Voilà pourquoi les lycéens ont plus intérêt à réaliser un journal papier qu'un site Internet: leur liberté d'expression est mieux protégée.

Malheureusement, ces dispositions sont encore mal connues, et souvent bafouées. Une enquête de l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne, diligentée début 2011, montrait qu'un journal interrogé sur deux connaissait un contrôle de ses écrits par un adulte de l'établissement avant publication. Si les cas de censure explicite sont – fort heureusement – rares, les lycéens doivent faire face à bien d'autres obstacles: le difficile accès aux moyens nécessaires pour réaliser leur journal, le manque de formation, l'incompréhension ou le mépris des autres face à leur publication.

Les journaux jeunes sont une réalité qui n'est pas près de disparaître. Même s'il reste de nombreux efforts à fournir pour que ces espaces d'expression authentique puissent jouir de toute la liberté qui leur est reconnue. ●

Plus d'informations sur les « journaux jeunes »

Jets d'encre est une association nationale qui milite pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune. Réseau indépendant de journalistes et de rédactions jeunes, l'association fédère, encourage, valorise et défend les expériences de presse écrite réalisées par des jeunes en milieu scolaire (écoles, collèges, lycées) et hors milieu scolaire (quartiers, villes, conseils de jeunes etc.). L'association milite également contre la censure sous toutes ses formes, qui pèse encore trop souvent sur les journaux jeunes.
www.jetsdencre.asso.fr

L'Observatoire des pratiques de presse lycéennes est un lieu de réflexion collective qui rassemble des organisations issues de la communauté éducative, de journalistes lycéens ainsi que d'associations d'éducation populaire, de défense des droits de l'Homme et de la liberté de la presse concernées par les questions liées aux journaux lycéens. La Ligue des droits de l'Homme est membre de cette instance, qui permet l'information et promeut le dialogue entre tous les acteurs de la presse lycéenne.
www.obs-presse-lyceenne.org